

## SEIVA

~~~~~

### Réunion plénière

**VENDREDI 11 JUILLET 2003 – 14 h 30 à Léry**

~~~~~

### Compte-rendu

#### **Membres présents :**

Monsieur Daniel CARRE, Maire de Léry  
Monsieur Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement  
Monsieur Pierre DELORME de l'UFC  
Monsieur Alain DUPAQUIER, représentant Monsieur Alain MOREAU, Maire de Moly  
Monsieur David EMOND, Chef du BCCN, représentant M. Michel PASCAL de la DRIRE  
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la SEIVA  
Monsieur Gilbert PESLAYRE de la SFEN  
Lieutenant PRIEM, représentant le Colonel Alain CAROLI, du SDIS 21  
Monsieur Jean-François SORNEIN, Directeur du CEA Valduc  
Madame Liliane STOLZ, Mairie de Frenois  
Monsieur Patrick THABARD, Directeur du SIRACEDPC  
Monsieur Jean VESLYPE, Conseiller Municipal de Poiseul la Grange  
Mademoiselle Raphaëlle VOIRIN, Comité Valduc  
Monsieur Michel VOISIN, adjoint au Maire de Léry

#### **Membres associés présents :**

Monsieur Michel MAILLOT, Maire d'Is-sur-Tille

#### **Etaient également présents :**

Monsieur Jean Patrick LE FAUCONNIER, Direction de Valduc  
Madame Christine YVRAY-PETIT, Assistante Communication du Directeur de Valduc  
Madame Catherine SAUT, Chargée de Mission de la SEIVA  
Madame Lucienne VITALLY, Secrétaire de la SEIVA

#### **Etaient excusés :**

Monsieur Jean-Pierre BELLAT, UFR Sciences et Techniques  
Monsieur Louis De BROISSIA, Sénateur et Président du Conseil Général de Côte d'Or  
M. le Colonel Alain CAROLI du SDIS 21  
Monsieur Michel cartier, Université de Bourgogne, responsable du comité scientifique  
Monsieur Alain CHEVALLOT, Maire de Lamargelle  
Monsieur Bénigne COLSON, Maire de Frenois  
Monsieur Henri CONSTANT, Conseiller Général du canton d'Is-sur-Tille  
Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD, représentant la DDASS  
Monsieur Pierre GRENIER de l'UFC 21, représentée par M. Pierre DELORME  
Monsieur Louis GRILLOT, Sénateur de Côte D'or  
Monsieur Alain HOUDAILLE, Président du CLAPEN  
Monsieur Alain HOUPERT, Conseiller Général du Canton de Grancey le Château,  
Maire de Salives  
Monsieur Henri JULIEN, Conseiller général du canton d'Aignay le Duc  
Monsieur Bruno LAVOREL, Université de Bourgogne  
Monsieur Jean LEVEQUE, Maître de Conférence Université de Bourgogne  
Monsieur Jean-Patrick MASSON, Comité Valduc  
Monsieur Alain MOREAU, Maire de Moly

Monsieur Christian MYON, Conseiller général du canton de St Seine l'Abbaye  
Monsieur Michel PASCAL, Directeur de la DRIRE de Bourgogne  
Monsieur Bernard PITRE, Maire de Le Meix  
Monsieur François SAUVADET, Député de la Côte d'Or  
Monsieur Michel SAUNIER, Département de Physiologie animale Université de Bourgogne  
Monsieur Jean-Pierre SOISSON, Président du Conseil Régional de Bourgogne

~~~~~

Monsieur CARRE est heureux d'accueillir les membres de la SEIVA pour cette assemblée.

19 personnes sont présentes.

Monsieur Gérard NIQUET ouvre l'Assemblée Générale et remercie M. CARRE d'accueillir la présente assemblée à Léry. Cette assemblée a lieu tard en juillet, ce qui explique que les participants ne soient pas très nombreux. Il remercie également le représentant du Préfet et le Directeur de Valduc de bien vouloir participer à cette réunion, comme le représentant de la SFEN et les autres personnalités présentes.

#### **1. INFORMATIONS :**

##### **- Sur la SEIVA : Intervention de M. NIQUET**

M. NIQUET tient à dire que pendant sa longue absence, la SEIVA a continué à bien fonctionner grâce à l'action du vice-président. Il remercie aujourd'hui son travail mais tient à souligner que sans la présence au moins d'un vice-président, la structure a dû mal à exister. Il faut en tirer un enseignement. Les vice-présidents peuvent et doivent s'impliquer davantage dans le fonctionnement pour qu'à terme nous arrivions à un fonctionnement plus simple de la structure, ce qui permettrait une meilleure convivialité et de meilleures relations humaines.

Le Président fait part à l'assemblée d'un dossier important qui n'est pas à l'ordre du jour. C'est la relation qui doit exister entre les communes et la SEIVA. Les communes présentent des différences dans leur fonctionnement. La SEIVA existe mais n'a pas à intervenir au sein des communes. S'il existe des problèmes dans les communes, ce n'est pas à la SEIVA de tirer des conclusions, ni de donner raison à l'une ou l'autre des parties. Les assemblées générales, les commissions, les moments de travail de la SEIVA sont ouverts. Les représentants à l'assemblée générale sont des représentants qui sont effectivement mandatés. Si une commune veut permettre à plusieurs de ses élus ou non élus de venir à une assemblée, libre à elle. C'est un problème qui semble assez récurrent dans certaines communes. Il faut absolument éviter que des difficultés locales viennent perturber le fonctionnement normal de la SEIVA. Il faudra revenir sur ce point à d'autres occasions, afin que ce soit clair.

Du fait de l'absence de M. NIQUET, des rencontres n'ont pas eu lieu comme à l'habitude. Il a rencontré il y a deux jours, le nouveau Directeur de Cabinet du Préfet de Côte d'Or et de Bourgogne, Monsieur Bachir BAKHTI.

L'assemblée générale a été évoquée ainsi que les relations de la Préfecture avec la SEIVA. M. THABARD, Directeur du SIRACEDPC, en tant que Représentant de la Préfecture, va apporter des informations concernant l'information pour le PPI dans les différentes communes et M. SORNEIN parlera de Valduc. La parole est donnée à M. THABARD.

- **La Préfecture :**

M. THABART remercie le Président et excuse le Directeur de Cabinet, Monsieur BAHKTI pris par d'autres obligations. Il propose d'évoquer quatre points :

- Tout d'abord l'information de la population par rapport au PPI
- Parler rapidement des éléments relatifs à Crisatomenat 2002 en terme de débriefing
- Relater en quelques mots les perspectives d'un prochain exercice
- Enfin, évoquer les éléments d'information concernant les commissions d'information\*

- 1) Concernant l'information de la population sur le PPI, il est essentiel de faire en sorte que les brochures d'information soient mises à la disposition de la population dans les communes concernées le plus rapidement possible. Un gros travail a été réalisé avec la contribution des Maires des communes concernées, bien sûr du CEA Valduc, du Président de la SEIVA et de ses collaborateurs. Quatre réunions de travail très denses se sont déroulées (d'une durée de trois heures à chaque fois) avec ensuite des consultations, des allers-retours qui ont permis d'aboutir à la rédaction de la brochure d'information qui a été mise à disposition dans les dossiers que vous avez en main.

M. THABART tient à souligner la qualité du travail et remercier, bien sur, Monsieur le Directeur de CEA Valduc pour l'appui qu'il a apporté d'un point de vue à la fois intellectuel et matériel pour la réalisation de cette brochure. Cette dernière sera diffusée dans les foyers dans les prochains jours suivant une formule à deux niveaux, soit par le biais d'une distribution de type porte à porte assurée par les Mairies, soit par un envoi postal. Un certain nombre de réunions publiques se tiendront, comme les maires l'avaient souhaité, au mois de septembre. Celles si sont prévues les 4, 8, 16, 18, 22 et 23 septembre prochain. Une petite réunion préparatoire se tiendra le mardi 26 août à 9 H en Préfecture avec les maires des communes concernées, à laquelle sera associé le Président de la SEIVA.

M. THABART précise à Monsieur MAILLOT, Maire d'Is sur Tille, que sa commune n'est pas associée à cette réunion qui concerne les communes directement concernées par le PPI. Bien évidemment, une réunion publique sera organisée par la suite avec les habitants d'Is sur Tille.

M. THABART se tient à la disposition de l'assemblée pour lui apporter d'autres précisions.

- 2) **Concernant Crisatomenat**, M. le Président a souhaité obtenir des éléments de débriefing de cet exercice. Le Secrétariat Général de la Défense Nationales doit valider ces retours d'expérience. Pour l'instant, ce travail de rédaction du débriefing n'est pas achevé. Dès que le compte-rendu nous sera transmis il pourra être présenté à la SEIVA. Effectivement, on pourrait le faire avec les éléments dont on dispose tant au niveau du CEA VALDUC et de la Préfecture mais on risquerait une version un peu tronquée puisqu'il s'agissait en fait d'un exercice national.
- 3) Concernant le prochain exercice, le nouveau Directeur de Cabinet a souhaité qu'il en soit fait allusion. Suite à une forte demande exprimée à l'issue de l'exercice Crisatomenat d'octobre 2002, il a été discuté de l'intérêt d'organiser un tel exercice, d'une dimension supérieure avec vraisemblablement une implication plus étroite de la population.

---

\* Nouvelles commissions d'information auprès des sites nucléaires militaires

C'est un exercice, on l'a bien vu pour l'exercice Crisatomenat d'octobre 2002, qui nécessite une préparation importante puisqu'il fait notamment intervenir le niveau national, le Secrétariat général de la Défense Nationale, le Délégué à la Sûreté Nucléaire, les autorités du CEA et au niveau local, la Préfecture.

Un plan de charge en matière de sécurité civile a été défini par le Préfet, au niveau du Département de la Côte d'or. D'ici la fin de l'année, un gros exercice de sécurité civile se déroulera qui va intéresser un site Séveso. Il y aura sans doute configuration de mise à l'abri dont on tirera un enseignement intéressant pour des exercices tel qu'un exercice de Crisatomenat futur. Sur le premier semestre 2004, dans un autre domaine, un exercice de sauvetage aéronautique se déroulera et verra aussi une participation importante vraisemblablement de l'Association de secourisme, donc une mobilisation sur le terrain intéressante. D'après le Directeur de Cabinet du Préfet, cet exercice pourrait se tenir fin d'année 2005, début d'année 2006, étant précisé que cela représente un an de préparation au niveau national.

- 4) Concernant le dernier point qui a trait aux commissions d'information, les arrêtés ministériels qui doivent définir la composition précise des commissions d'information autour des sites nucléaires sont toujours en attente. D'après les informations qui ont été données de la part du délégué de la Sûreté nucléaire de la Défense, deux types d'arrêtés sont quasiment prêts, un arrêté sous l'angle défense, un autre sous l'angle industrie concernant les deux sites CSMV et CEA Valduc. Pour l'instant, ces projets d'arrêtés ont été soumis tant au niveau Ministère de la Défense qu'au niveau du Ministère de l'Industrie. Il reste quelques avis complémentaires à obtenir. Dès que ces avis auront été rendus au niveau national, le Préfet de Côte d'Or sera rendu destinataire de ces projets d'arrêtés qui vont préciser la composition de ces commissions. A priori, la composition des commissions d'information devrait pouvoir être connue au mois de septembre ou d'octobre.

M. NIQUET remercie M. THABARD pour ces informations qui sont importantes mais lui demande si l'on s'oriente vers une commission ou vers deux commissions. Pour l'instant, M. THABARD répond qu'il n'a pas d'information officielle en la matière.

M. SORNEIN prend la parole pour préciser qu'il n'a pas d'information officielle mais quand ce sujet avait été évoqué d'une manière informelle dans différentes instances, il est clair qu'il y a deux sites qui ont des responsabilités différentes, celui de Valduc et le CSMV qui est un site défense, qui n'est pas activé en permanence mais qui est mitoyen. Au vu de l'ensemble de la population, il semble que tout cela concerne le centre de Valduc. La question des statuts n'est pas un élément perçu par les gens. L'idée que ce soit le même type de membres qui siègent dans une commission ou deux, s'il en faut deux, n'est pas un problème à condition qu'elles siègent d'une manière cohérente.

Le Président précise que sa question n'est pas tout à fait innocente. Cela semble convaincre tout le monde sauf peut-être les militaires. M. SORNEIN ne sait pas comment cela va aboutir.

M. NIQUET remercie M. THABART pour toutes ces informations importantes et demande s'il est possible de faire le point sur les nouvelles de Valduc.

- **Valduc :**

Monsieur SORNEIN précise que le CEA Valduc prépare une nouvelle action au mois de septembre/octobre. C'est une action envers les instituteurs des écoles, donc plus spécifique. Un premier contact a été pris côté Académie qui est très ouverte à cette initiative. C'est un point qu'il faut faire avancer.

Il tient à remercier tous les acteurs qui ont travaillé ensemble de manière très efficace.

Pour compléter, le Président demande si les questions évoquées en retour de la diffusion de plaquette pourraient être prises pour les plus essentielles, les plus pertinentes, les plus importantes dans Savoir et Comprendre par exemple.

M. SORNEIN pense qu'effectivement le bilan de ces réunions publiques qui auront lieu en septembre, les premières idées recueillies et le retour d'expérience de ce qui va remonter comme questions ouvertes ou réponses seront des éléments très utiles dans Savoir et Comprendre.

Côté Valduc, tout d'abord et traditionnellement, c'est une période de l'année où les auditeurs viennent vérifier s'il n'y a aucune non-conformité pour l'obtention des certifications iso 9001 et 14001. Ces derniers n'ont détecté aucune non-conformité. Les certifications sont donc prolongées. Cette démarche est surtout un facteur de progrès à la fois sur l'organisation et sur le fonctionnement interne (iso 9001) et surtout sur l'action environnementale du CEA Valduc (iso 14001).

Dans le thème des collaborations de Valduc avec l'extérieur, M. SORNEIN signale que les contacts s'intensifient avec l'Université de Bourgogne et avec l'Université de Franche Comté. Une collaboration se met en place avec l'Université Technologique de Troyes qui a un certain nombre de métiers intéressant le CEA Valduc.

Sur la vie du Centre tournée vers l'extérieur, le CEA Valduc participe à la réflexion sur le conseil de développement du pays Seine et Tille en Bourgogne. Ce conseil s'est réuni déjà plusieurs fois dans une phase qui est aujourd'hui une phase à la fois d'état des lieux et de réflexion sur les propositions d'axe de développement. Ce sont toujours des réunions intéressantes car elles réunissent des acteurs de différents horizons mais du même pays et le pays a une géographie intelligente au sens où il y a des problématiques communes qui vont de Selongey à Saint Seine l'Abbaye.

Il présente les dossiers sur lesquels Valduc est intervenu et continue d'intervenir.

La Téléphonie mobile. Normalement, les échéances pourraient être en 2004. Suite à une bonne synergie d'actions déclenchées depuis Valduc, du relais trouvé au Conseil général et à la préfecture, les deux accès du centre par Is sur Tille et par Saint Seine l'Abbaye ont été retenus comme première priorité dans le plan de développement national qui se met difficilement en place. M. SORNEIN espère que ce projet va aboutir en 2004.

Le CEA soutient un projet de chaufferie « paille ». Il s'agit d'une idée d'un des riverains du Centre de monter une chaufferie paille et de vendre des calories pour le chauffage de Valduc puisqu'il a des terrains en face de Valduc. Le CEA participe donc avec lui à l'avant-projet pour vérifier si celui-ci est fiable et cherche des subventions. Le montage et l'étude un peu détaillée est en cours.

Dans les affaires de Valduc avec son environnement, il y a bien entendu, ce qu'on discute beaucoup à la SEIVA, l'impact environnemental de Valduc. Le bilan Hygiène sécurité sera remis dans le cadre d'une prochaine commission environnement programmée à la rentrée. Les rejets sont stables et à un niveau qui a plutôt baissé. D'après la figure présentée par M. SORNEIN, le niveau est stabilisé depuis trois, quatre ans. Ce sont des rejets pour une bonne partie associés au reconditionnement des déchets tritiés. Il fait circuler le transparent qui montre bien l'évolution des rejets depuis 1985 jusqu'à 2002 compris où l'on voit des paliers qui correspondent à des progrès technologiques.

Autre relation avec l'environnement, ce sont les affaires de la sécurité routière. Les gens de Valduc sont souvent sur la route. 70 % - 80% des gens de Valduc viennent en utilisant les transports du centre. Les conseillers municipaux de la région pensent que les gens de Valduc roulent trop vite, sur la route, dans les villages. Une conférence sur

la sécurité routière a été organisée. Le CEA reste en liaison avec la gendarmerie pour que cela progresse. C'est une vraie question de relation, de comportement avec les villages aux alentours. C'est un sujet marginal qui peut être évoqué lors d'une rencontre au mois de septembre.

Concernent les incidents, une description plus détaillée pourra être faite dans la Commission Environnement. Le processus de déclaration permet de signaler tout ce qui sort du référentiel de fonctionnement de nos installations, avec pour but de porter notre expérience à la connaissance de tous les exploitants du nucléaire.

7 événements sont intervenus depuis le début de l'année. 3 événements qui sont comptabilisés puisqu'ils sont de niveau 1 sur l'échelle INES qui en comporte 7, et 4 qui sont en dessous de l'échelle de niveau 0 mais qui sont quand même informatifs :

- Le 13/01/2003, à 10 heures, le jour où il faisait le plus froid (-20°) avec épisode de verglas en fin de journée, une panne électrique a entraîné l'ouverture du disjoncteur principal d'alimentation du centre en tête de lignes. Le démarrage automatique de la centrale de secours s'est déroulé normalement mais il n'a pas été possible de revenir ensuite sur l'alimentation EDF. L'expertise réalisée sur le terrain à 10h30 a mis en évidence un blocage mécanique des commandes de fermeture du disjoncteur. Le centre a été ré-alimenté pendant toute la durée de la coupure (9 heures) par la centrale de secours implantée au bâtiment 109. Le disjoncteur défaillant sera remplacé en 2003. Cet événement considéré comme significatif a été classé au niveau 0 de l'échelle de gravité INES.
- Le 7/02/2003, un incident de niveau 1. Lors d'une opération de comptage d'un produit contenant du plutonium en attente de recyclage, une anomalie a été constatée dans la connaissance de la composition d'un conteneur. Une inversion d'étiquetage, datant de 1990, a été constatée entre deux produits entraînant le dépassement de la masse totale de plutonium autorisée pour un conteneur. En effet, un conteneur peut contenir plusieurs produits, identifiés par une étiquette, à condition de respecter une masse maximale pour l'ensemble des références contenues. Cet événement a été classé au niveau 1 en raison de l'importance pour la sûreté de ce défaut de gestion de matières nucléaires.
- En février, le service destinataire d'un colis contenant un réservoir de tritium expédié par le Centre CEA de Valduc a constaté une anomalie dans le conditionnement de ce colis. Les vis de fixation du couvercle de l'enceinte interne du conteneur n'étaient pas serrées au couple requis. Cet événement n'a eu aucune conséquence pour le personnel et l'environnement, ni pendant le transport, ni pendant les manipulations d'ouverture du colis. Cet événement ayant affecté une fonction de sûreté a été classé niveau 1.
- Le 28/02/2003, une deuxième inversion de conteneurs mais qui correspondait à une affaire plus ancienne. Une inversion d'étiquette datant de début 1990 a été découverte au moment d'utiliser ces produits. Incident qui ressemble au premier. Évènement de niveau 1 qui a été intégré dans nos réflexions.
- Le 7/04/2003, suite à un exercice de sécurité, une modification de câblage de l'alimentation du système de prélèvement en cheminée a été réalisée conformément à la procédure. Lors du retour à la situation normale, la configuration initiale n'a pas été totalement restituée et n'a pas permis la détection d'une anomalie qui a entraîné le maintien hors tension du système de prélèvement. Évènement classé au niveau 0 et concernant l'installation 010.

- Le 3/06/2003, une difficulté s'est présentée suite à un violent orage à 19h30. La foudre est tombée à plusieurs endroits à Valduc, endommageant temporairement un certain nombre de dispositifs concourant à la protection physique et à la surveillance du site, notamment le système de contrôle d'accès et le standard téléphonique (fonctionnement uniquement sur le téléphone de secours). Incident classé au niveau 0.
- Le 16/06/2003, dans un local non nucléaire, un débordement d'acide nitrique de l'ordre du litre a été constaté lors d'une opération de transfert. Il y avait un bac de rétention mais mal dimensionné par rapport à l'ensemble du procédé. Là aussi, cela n'a pas eu de conséquence. Cela a permis de voir que l'on pouvait se tromper dans le dimensionnement d'un bac de rétention. Niveau 0.

Cela fait un nombre élevé d'incidents depuis le début de l'année. L'important c'est qu'à chaque fois ce sont des avertissements sans frais qui permettent de progresser.

Ces éléments pourront être détaillés un peu plus techniquement en complément de l'ensemble des informations du type suivi dosimétrique du personnel lors de la présentation du rapport 2002 de l'hygiène et sécurité du travail.

Voici les principales informations du côté de Valduc.

M. SORNEIN informe les membres des travaux exécutés sur le centre. Le nouveau restaurant d'entreprise a été inauguré au mois de mai. C'est un beau bâtiment qui vient remplacer deux restaurants qui étaient très anciens.

L'extension du laboratoire "microcibles" a été faite. La réalisation des microcibles est une activité qui avance très rapidement. La bonne collaboration du service technique de Valduc et une entreprise régionale a permis la construction de ce beau bâtiment. L'Entreprise Dijonnaise a d'ailleurs obtenu le troisième prix au concours national « la clé d'or » pour la construction de ce bâtiment.

Un gros chantier va bientôt démarrer au mois de septembre ou d'octobre. Il ne verra pas beaucoup de l'extérieur. C'est un gros travail de terrassement pour le futur magasin de matières nucléaires de Valduc. On doit renouveler cette installation qui va être quasiment enterrée.

Voici les principaux travaux sur Valduc dans l'année à venir.

M. NIQUET remercie M. SORNEIN mais lui pose une question par rapport aux incidents. Est-ce qu'il y a eu plus, moins ou autant d'incidents que d'habitude.

En moyenne, 4 incidents en deux mois, dont 3 niveau 1. Au mois de février les normes étaient dépassées. Ce n'est pas habituel. Aujourd'hui, le temps passe, nos moyennes redescendent.

M. CAIGNOL demande à M. SORNEIN si au niveau des rejets de tritium, les chiffres sont les bons et s'ils peuvent être contrôlés par la SEIVA ? Cette stratégie de rejets pourrait être présentée en commission environnement.

Sur le tritium, premier point, M. SORNEIN répond qu'effectivement aujourd'hui un des objectifs est justement de travailler sur le reconditionnement de nos déchets tritiés. C'est une bonne politique car sur le moyen terme cela fait diminuer ces rejets issus des déchets stockés. Les objectifs d'une politique environnementale sont de travailler sur les actions qui nous paraissent aussi importantes, les situations de crise par exemple. Cela fait partie d'iso 14001. Travaillons encore pour diminuer la probabilité d'un accident sur nos grandes installations. Il est préférable d'améliorer la sécurité dans des scénarios qui pourraient donner des rejets plus importants plutôt que d'essayer de réduire encore ces rejets qui sont faibles et sans conséquence. Notre stratégie est de reconditionner les déchets et de les stabiliser. C'est un point à développer en Commission Environnement.

M. NIQUET approuve cette démarche.

Contrôleurs contrôlés, M. SORNEIN précise que le CEA Valduc a ses dispositifs de mesure en continu dans les cheminées. Le tritium se mesure à des niveaux extrêmement faibles, ce qui permet d'en faire une comptabilité précise. Le meilleur contrôle que la SEIVA ait pu faire, c'est l'étude sur les feuilles de chênes. L'objectif de l'étude est de cartographier les marquages de tritium dans l'environnement à travers les feuilles de chênes. On peut dire combien de tritium il a fallu rejeter pour marquer ces feuilles. Une modélisation n'est jamais précise à 100% mais montre que le marquage des feuilles est en cohérence avec les rejets annoncés. A son avis, c'est le meilleur contrôle indépendant qui puisse être fait sinon de dire : finançons un deuxième capteur dans la cheminée. Nos auditeurs et nos inspecteurs nous demandent comment nos capteurs sont calibrés et comment ils sont enregistrés. Les mesures dans l'environnement faites indépendamment sont tout à fait cohérentes avec les rejets annoncés par Valduc, ce qui semble finalement l'approche la plus globale et la plus stabilisante.

M. NIQUET approuve et souligne que l'étude par rapport à cette position contrôleurs contrôlés peut être débattue lors d'une commission.

Concernant la chaufferie paille qui est une bonne initiative, M. CAIGNOL demande à M. SORNEIN si géographiquement elle ne serait pas mieux à l'intérieur de Valduc ? Pourquoi un kilomètre de tuyaux de raccordement ?

Dans un premier temps, M. SORNEIN rappelle que le CEA est très intéressé par ce projet pour plusieurs raisons. Pour l'instant, un avant-projet détaillé est à l'étude. Sur le plan des tuyaux de raccordement, le centre est assez grand comme vous le savez. Il existe un réseau de circuit d'eaux surchauffées qui parcourent l'ensemble du centre. La chaufferie serait située de l'autre côté de la route avec un raccordement qui paraît long mais qui en fait n'est pas grand chose par rapport à la longueur de tuyaux déployés sur le centre. Deuxièmement, sur le plan EDF, leur attitude est claire et semble parfaitement honnête. EDF peut faire un soutien à ce genre de projet par le prix du kilowattheure, c'est-à-dire qu'il garantit à l'industriel, à l'agriculteur qui a un projet de production de l'électricité, que ce soit de l'éolienne, que ce soit une chaufferie paille, d'acheter de l'électricité mais le raccordement au réseau EDF ne sera pas pris en charge.

M. NIQUET remercie M. SORNEIN de ces informations qui sont réellement importantes.

M. CAIGNOL demande si l'étude est faite par du personnel CEA ou par un cabinet extérieur.

M. SORNEIN répond qu'elle est faite en partie par un cabinet d'expertise dans le domaine dans le domaine du chauffage et de la climatisation et précise que le CEA participe pour donner tous les éléments techniques du réseau.

M. DELORME précise qu'il a lu récemment un article sur la revue des maires de France qui précise que les contrats de rachat de l'électricité ne seraient pas renouvelés.

Il y a aussi un autre projet de cogénération électricité-eau chaude. Si cette option devient compliquée avec EDF ou n'est pas rentable au point de vue économique, le CEA se recentrera uniquement sur le chauffage de Valduc. C'est le cabinet COFATEC qui fait l'étude.

M. DELORME demande si l'on peut consulter l'étude de la chaufferie paille.

M. SORNEIN précise que pour l'avant projet détaillé, il faut qu'il ait l'accord de l'agriculteur qui finance ce projet avec l'aide de l'ADEME. Le CEA cofinance la deuxième partie de l'étude.

M. NIQUET remercie encore M. SORNEIN et précise que pour la région, cela lui semble des projets très importants.

Le Président demande de poursuivre l'ordre du jour s'il n'y a pas d'autres demandes d'informations sur Valduc.

## **2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2002**

M. NIQUET donne lecture de la proposition de modification du CEA :

«M. Jean-François SORNEIN nous informe d'un projet porté par un exploitant agricole voisin du centre de Valduc, concernant une usine de co-génération électricité eau chaude. Cette usine pourrait subvenir à hauteur de 20 % des besoins du centre en chauffage.

Le raccordement du centre à cette usine et l'achat de thermies, ne pourront se justifier, au vu du code des marchés publics, sur la seule base d'un avantage économique pour le centre. Aussi, le CEA ne s'engagera que si le projet répond à une demande d'intérêt général, soutenue par les élus locaux. »

Effectivement, le texte proposé à la modification correspond à l'explication que nous venons d'avoir qui est beaucoup plus précise que celle évoquée dans le projet du compte-rendu.

Compte tenu de cette modification, l'assemblée approuve le compte rendu de l'assemblée du 29 novembre 2002.

## **3. LES TRAVAUX DE LA SEIVA - 1ER SEMESTRE 2003**

### **➤ Visite du Centre de Valduc**

Cette visite a été présentée le mercredi 26 mars 2003 par M. Jean-François SORNEIN, directeur du Centre et Philippe BACLET, Directeur du Service microcibles. 13 personnes étaient présentes et ont été accueillies par Martine GALLEMARD, Responsable des visites au sein de la cellule communication. Cette visite concernait plus précisément le bâtiment 022 qui abrite la nouvelle activité de fabrication des microcibles destinées au futur laser Mégajoule du Centre du CEA du CESTA, proche de Bordeaux. Une équipe de 50 personnes travaille sur cette thématique.

Le Centre de Valduc a été choisi car il abrite les compétences nécessaires. Les cibles seront remplies d'un mélange de tritium et de deutérium, éléments qui entrent dans les compétences de Valduc.

La fabrication des microcibles s'inscrit dans le programme de simulation du CEA, destiné à maintenir la capacité de dissuasion après l'arrêt des essais nucléaires. Ce programme de simulation nécessite deux approches complémentaires :

- l'expérimentation
  - installation AIRIX à Moronvilliers depuis 1999 (compression des métaux)
  - lasers LIL, ligne d'intégration laser prototype, et LMJ, laser mégajoule opérationnel en 2010 au centre du CESTA (fusion thermonucléaire)
- la simulation numérique
  - supercalculateur à Bruyère le Châtel

Les microcibles seront disposées au centre du laser mégajoule et bombardées de rayons pour arriver à une fusion thermonucléaire. On peut noter la différence d'échelles entre le laser (plusieurs centaines de mètres) et la cible (quelques millimètres) vers laquelle convergent tous les rayons.

La fabrication des microcibles s'effectue en plusieurs étapes :

La première opération est la fabrication du microballon (2mm de diamètre) ainsi que de la cavité de conversion, en or.

La microcible doit contenir du tritium et du deutérium. L'expérimentation se fait actuellement avec des gaz non radioactifs. Par la suite, les ballons seront remplis dans le bâtiment 137, dit bâtiment « tritium » de Valduc.

La technique de remplissage consiste à plonger la cible dans une atmosphère chargée en gaz, avec des paliers de pression croissants.

Les gaz doivent ensuite être répartis de manière homogène sur la surface interne de la sphère. Pour cela, on utilise la propriété naturelle de ces gaz à se répartir sur une surface en fonction de la température : en contrôlant la température de la microbille sur toute sa surface interne, on obtient une répartition homogène des gaz, qui sont ensuite fixés sous la forme solide, en abaissant la température. C'est la cryogénie.

La dernière étape consistera à envoyer les cibles au CESTA, dans un conteneur spécial, le cryostat de transport.

Toutes les personnes présentes ont trouvé cette visite intéressante.

### ➤ **Visite du Centre de Médecine nucléaire du Parc**

Raphaëlle VOIRIN commente cette visite qui a eu lieu le jeudi 19 juin 2003. Une dizaine de personnes étaient présentes et ont été accueillies par Isabelle MARSAL, médecin nucléaire au Centre du Parc qui a présenté les différentes applications de la médecine nucléaire pratiquée au Centre.

Celle-ci, le plus souvent utilisée à titre diagnostique, consiste à étudier la distribution d'un radiopharmaceutique dans l'organisme à l'aide d'une gammacamera. Elle apporte des renseignements sur la valeur fonctionnelle de l'organe étudié. Le radiopharmaceutique est composé d'une molécule, voire d'une particule associée à un radio-isotope. Cette molécule est choisie en fonction de son tropisme pour un organe déterminé.

Le traceur va se fixer de façon préférentielle sur les zones au métabolisme le plus actif (infections, par exemple), ce qui permet de repérer des lésions facilement : lésions osseuses par scintigraphie osseuse, fonctionnement du cœur, du cerveau (diagnostics de démences de type ALZHEIMER), diagnostic d'embolie pulmonaire, rhumatisme, pédiatrie..)

Cette thérapie est utilisée en particulier en pathologie thyroïdienne : (cancers de la thyroïde, hyperthyroïdie) et dans le traitement palliatif des métastases osseuses douloureuses.

Les doses injectées varient en fonction de l'examen à réaliser et dans certains examens en fonction de la corpulence du patient. Elles sont adaptées chez l'enfant et chez les femmes enceintes.

Un générateur de technicium est utilisé et livré deux fois par semaine dans le service. Les produits sont conservés en frigo plombé.

Les injections sont préparées en Sorbonne (boîte à gants) puis passent par des sas en salle d'injection. Avant et après l'examen, on demande au patient de se rendre aux toilettes afin de vider la vessie. Une grande partie des radioéléments est ainsi évacuée. Les eaux sont récupérées et stockées dans des cuves plombées situées en sous-sol, où l'on attend la décroissance des radioéléments contaminés avant de les rendre au réseau classique d'évacuation. Le matériel contaminé est stocké dans une pièce de décroissance puis réintégré au circuit classique d'élimination des déchets médicaux. Les générateurs de technicium sont repris par la société productrice. Les protections du personnel consistent en des seringues et des tabliers plombés.

Toutes les personnes présentes ont trouvé cette visite passionnante.

M. CAIGNOL demande si l'on ne pourrait pas visiter la clinique DREVON, spécialisée en radiothérapie, située à proximité. Visite à programmer en janvier 2004.

➤ **Commission Environnement 18 avril 2003**

- Etude sur les feuilles de chênes :

Catherine SAUT commente les résultats d'analyses sur l'étude de feuilles de chênes dans l'environnement du site de Valduc, réalisée par l'IRSN et distribue un document qui reprend le résumé de cette étude. Cette pièce sera annexée au compte-rendu.

- Techniques d'enquête alimentaire :

La méthode présentée est très lourde. Une enquête s'oriente auprès des maires pour estimer l'impact sanitaire des rejets de Tritium du Centre du CEA de Valduc sur la population environnante consommant des produits locaux. Il est important de savoir ce que le villageois mange et les produits qui proviennent de son jardin potager.

➤ **Comité Scientifique**

Le comité scientifique s'est réuni deux fois, les 28 janvier et 23 mai 2003.

Son Président, M. CARTIER, s'est proposé comme porteur du projet pour la réalisation d'un protocole d'enquête alimentaire.

Le 12 MARS 2003, il a organisé une table ronde sur le thème "Sûreté des déchets nucléaires, quel avenir ?"

Un stagiaire sera recruté qui sera suivi par M. CARTIER.

Les sujets de stages et la rémunération des stagiaires seront abordés à la prochaine assemblée générale lors du vote du budget.

Le Comité scientifique propose une conférence pour le second semestre 2003 sur le thème des retombées de Tchernobyl présentées par la CRII RAD. Coût entre 75 € et 250 €.

M. SORNEIN précise qu'il faut organiser un débat contradictoire pour équilibrer. M. CAIGNOL pense qu'il faut inviter d'autres organismes pour diversifier les points de vue.

M. EMOND du BCCN ajoute que le gouvernement a un groupe de travail sur Tchernobyl. Il faut attendre les conclusions du groupe AURENGO.

M. NIQUET propose d'attendre le début de l'année prochaine pour proposer un débat entre la CRII RAD et l'IRSN.

➤ **Présentation du CEPN**

Monsieur CAIGNOL parle du CEPN (Centre d'Etude de Protection Nucléaire).

Ses domaines d'étude sont l'optimisation de la radioprotection et la comparaison des risques pour la santé et l'environnement associés aux systèmes énergétiques. Ses recherches portent sur l'évaluation des coûts externes de la filière nucléaire. La SEIVA est intéressée par une étude d'évaluation du coût de la pollution générée par le CEA Valduc.

M. NIQUET trouve cette idée intéressante.

M. SORNEIN pense que la méthode est bien adaptée pour des scénarios ou des pollutions radioactives ou des contaminations accidentelles qui conduisent à interdire par exemple l'utilisation des produits agricoles. On dit, il y a eu un accident. Toutes les productions agricoles sur un rayon de 5 km doivent être sorties du circuit où la terre est rendue impropre à l'agriculture pour 5 ans etc...Là, il y a des coûts qui sont évaluables. Dans le cas du CEA Valduc, la démarche n'est pas adaptée parce que le problème n'est pas de cette nature.

M. NIQUET répond qu'effectivement il n'y a pas grand chose à faire avec le CEPN par rapport à un centre comme Valduc.

➤ **Participations extérieures :**

- Visite de l'ANCLI à la Hague le 14 mai 2003

Catherine SAUT précise que quatre personnes ont participé à la Visite de l'usine de retraitement du combustible de la HAGUE, à savoir : MM CARTIER, HOUDAILLE, CONSTANT ainsi qu'elle-même. Il s'agit d'une grande installation sur le secteur Nucléaire. Cette visite a été très intéressante.

- Formation de l'ANCLI sur le nucléaire à Paris du 19 au 21 mai 2003

M. CAIGNOL prend la parole et précise que dans l'ensemble cette formation a été intéressante et est à renouveler l'année prochaine. Il faudrait beaucoup plus d'ouvertures et plus de dialogues en faisant intervenir d'autres personnes.

M. NIQUET précise qu'il ne sait pas ce qu'il faut entendre par dialogues car en fait l'objectif d'une formation est de recevoir une information factuelle et non pas donner ou écouter les opinions des uns et des autres. Effectivement, c'est peut-être à revoir mais dans une certaine limite car ensuite nous n'arrivons pas à respecter les horaires. Le programme étant trop dense, il y a des débordements dans la durée de la formation. Il y a aussi le respect des personnes qui sont venues de loin pour cette formation. C'est quelque chose qu'il faut affiner puisque c'est la première fois qu'une formation est organisée pour les CLI. Il faut réfléchir à tous ces aspects mais c'est important de faire ce type de formation

Dans toutes les commissions locales d'information de France, il y a des personnes qui n'ont pas forcément la culture au nucléaire qui leur permette de discuter aussi bien avec les exploitants qu'avec les autres membres de la CLI. C'est une démarche importante qui est d'ailleurs soutenue sur le plan national. Les partisans locaux malgré le peu de temps laissé à la discussion en ont retiré une information importante. C'est une expérience intéressante qui est à renouveler et peut-être à modifier.

M. NIQUET pense que L'ANCLI renouvellera cette démarche. Il serait bien que l'année prochaine d'autres personnes de la structure puissent participer à une future formation.

Cette formation doit être abordable pour tout le monde.

#### **4. FONCTIONNEMENT :**

##### ➤ **Ressources :**

M. NIQUET demande quelles sont nos finances avec notre structure actuelle et quel sera notre financement l'année prochaine. Pour l'avenir plus lointain, on ne peut pas se prononcer.

M. MASSON étant excusé, Catherine SAUT présente les différents postes.

##### **Total des dépenses 68 017.01 €**

|                                                                                                                                                                            |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| - Le poste information dont les dépenses comprennent essentiellement le bulletin « savoir et comprendre » 16 – 17 et 18, les conférences et les visites et qui s'élèvent à | 25 150.00 € |
| - Le suivi de l'environnement d'un montant de                                                                                                                              | 22 150.00 € |
| - Le poste fonctionnement représente un coût de                                                                                                                            | 20 717.01 € |

##### **Total des recettes 73 204.43 €**

|                                                                     |             |
|---------------------------------------------------------------------|-------------|
| - Ministère de l'Industrie et de l'Environnement                    | 13 720.00 € |
| - Drire Bourgogne (logement)                                        | 2 439.18 €  |
| - Conseil Général de Côte d'Or (fonctionnement)                     | 4 570.00 €  |
| - Conseil Général de Côte d'Or (étude de feuilles de chênes)        | 4 500.00 €  |
| - Conseil Général de Côte d'Or (emploi jeune)                       | 15 000.00 € |
| - Conseil Régional de Bourgogne (subvention 2002 versée en 2003)    | 13 200.00 € |
| - CNASEA (remboursement emploi jeune 10 000.00 € et CES 4 741.00 €) | 14 741.00 € |
| - Autres remboursements                                             | 4 514.25 €  |

Un changement est intervenu cette année : une convention a été signée avec la DRIRE, qui permet de faciliter la gestion de nos finances : la subvention de l'Autorité de Sécurité Nucléaire, auparavant gérée par la DRIRE, a été cette année versée sur le compte de la SEIVA.

##### ➤ **Nouveau logement à l'Université :**

La SEIVA a une nouvelle adresse, un nouveau numéro de téléphone, mais ceci n'est pas encore opérationnel. Le déménagement était prévu pour le 1<sup>er</sup> juillet. Indépendamment du fait que le branchement de la ligne téléphonique n'ait pas été effectué, le déménagement a été programmé pour le 1<sup>er</sup> septembre. C'est un changement conséquent pour la structure qui était installée depuis 1996 à la DRIRE. C'est un point qui va être important au moment où la structure risque de changer et de devenir commission d'information.

M. NIQUET précise qu'on peut se trouver dans une situation assez compliquée. On risque d'avoir une petite réticence si le Président de l'une des deux structures ou de l'une des deux commissions qui siègera là était un militaire (commission d'information de la BA 102). Aujourd'hui, on ne peut en parler. Il faudra voir plus tard.

Effectivement, la SEIVA va quitter les locaux de la DRIRE mais il risque de se poser le problème du financement. L'Association percevait une subvention qui correspondait au logement, etc...Comment se transformera t'elle ?

M. NIQUET demande à M. EMOND du BCCN si cette modalité a été discutée. Ce dernier prend la parole et précise qu'aujourd'hui il y a une facturation du logement faite à la DRIRE. Demain, la SEIVA va verser un loyer à l'Université.

Le Président répond qu'effectivement l'Association va payer quelque chose pour le fonctionnement.

M. EMOND précise qu'il ne peut pas se prononcer aujourd'hui. Autant il paraissait logique de payer une subvention pour un logement à la DRIRE, autant afficher dans les recettes un loyer qu'on paie pour un logement dans une Université le paraît moins. C'est une question qu'il faut discuter. M. NIQUET précise qu'il faut organiser une réunion dans ce sens. Pour ce logement à l'Université, M. NIQUET pense organiser une petite réunion pour le montrer. Il est situé derrière les amphithéâtres du bâtiment de Mirande, en rez-de-jardin.

## **5. PROJETS POUR LE 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2003 :**

M. NIQUET demande quels sont les thèmes d'activités proposés et bien sûr les visites à effectuer. La première visite est en général une visite sur le Centre de Valduc.

M. NIQUET interroge M. SORNEIN s'il a réfléchi à une proposition de thème de visite.

### **➤ Visite de Valduc :**

M. SORNEIN précise qu'il a fait une liste des visites et nous en sommes à la vingtième.

Certains sites qu'on a déjà visités mais qu'on revisite quelques années plus tard car la structure et les visiteurs ont évolués.

Le bâtiment qu'on n'a pas du encore visiter est le bâtiment 140. C'est celui qui est consacré aux technologies de l'uranium. On a parlé assez souvent du tritium, du plutonium. C'est un thème de visite que l'on pourrait proposer et qui serait nouveau par rapport à ce que l'on a déjà vu.

M. SORNEIN pense que la visite de l'usinage de l'uranium pourrait être programmée au printemps, au mois de mars.

Un deuxième thème centré sur des supports techniques de centre, c'est-à-dire la chaufferie, les groupes électrogènes, la distribution électrique, centré autour des énergies. Visite plus centrée sur des utilitaires techniques impressionnants compte tenu de la taille du Centre. Cela peut faire l'objet d'une visite.

Il reste à définir l'ordre de votre choix pour la visite d'automne et la visite de printemps

M. NIQUET pense qu'ayant parlé beaucoup de chauffage auparavant, pourquoi ne pas retenir ce thème-là.

M. SORNEIN est tout à fait d'accord pour aborder le projet paille à cette occasion-là. Une date est à programmer en octobre

M. NIQUET pense qu'il faudrait faire un tableau au préalable pour connaître les questions pertinentes.

**La date du jeudi 16 octobre 2003 est retenue.**

### **➤ Visite du Centre de Radiothérapie :**

M. NIQUET demande si l'on peut programmer la visite du Centre de Radiothérapie au premier semestre ou au deuxième semestre de l'année prochaine.

Il faut savoir si c'est compatible avec l'emploi du temps de chacun. Ce n'est pas la peine de programmer des activités s'il y en a trop et si les participants ne peuvent pas y assister. La visite du Centre de Radiothérapie pourrait être programmée en janvier 2004, M. NIQUET demande de prendre contact avec la clinique pour proposer une date en début d'année 2004.

➤ **Commission Environnement :**

M. SORNEIN précise qu'entre temps, il faudrait programmer une commission environnement pour le CHS-CT et les thèmes qui ont été évoqués auparavant. Une date est à définir fin novembre avec M. Henri CONSTANT.

M. NIQUET pense qu'il est intéressant que cette commission soit faite avant l'assemblée générale.

➤ **Savoir et Comprendre N°17 (étude sur les feuilles de chênes)**

M. NIQUET demande quelle est la date de parution du prochain bulletin ?

Catherine SAUT informe l'assemblée que le bulletin N°17 devrait paraître en octobre.

M. SORNEIN pense qu'il faut réunir la commission Information en septembre et si l'on peut boucler le retour d'expérience vers la première semaine d'octobre, on peut décaler d'une semaine la parution.

➤ **Campagne d'analyses :**

Catherine SAUT intervient pour dire qu'une étude a été proposée par l'IRSN pour connaître les teneurs en tritium sur les aliments consommés localement (communes de Salives, Lamargelle et Auxonne) et pour suivre les eaux potables.

M. NIQUET demande si un contact a été pris avec des producteurs locaux.

Catherine SAUT répond qu'elle prendra contact avec le CEA pour prendre des échantillons.

Elle explique que la commune de Salives a été retenue car c'est un point situé sous le vent et près du site de Valduc.

Le Président demande ce que cela représente budgétairement.

**Le coût total de cette campagne s'élève à 9960.00 € arrondi à 10000.00 €.**

Cette étude est très chère pour rechercher le tritium car il existe deux sortes de tritium.

M. SORNEIN précise qu'il doit avoir la convention d'analyse annuelle prête à signer et qu'il profite de l'assemblée générale pour la parapher.

Le Président demande quand commencent les prélèvements des échantillons. En ce moment, il y a des salades, des poireaux, des haricots verts.

M. SORNEIN dit que dans le protocole, il y a les prélèvements de trois échantillons d'aliments trois salades et trois poireaux.

M. NIQUET souligne qu'il faut regarder ensemble si cela est bien compatible.

➤ **Conférences :**

Le Président demande s'il y a des projets du Comité Scientifique.

M. CARTIER, son Président, étant excusé, pour l'instant le détail des conférences futures n'est pas connu.

➤ **Participation au colloque de l'ANCLI :**

M. NIQUET évoque une autre activité extérieure pour la fin de l'année qui concerne la SEIVA en relation avec l'ANCLI. Il s'agit de la participation au colloque qui va avoir lieu les 17 et 18 septembre 2003 à Golfech. Les membres de la SEIVA sont naturellement invités à participer avec l'ordre du jour au colloque à disposition dans le dossier.

➤ **Participation à la conférence des Présidents de CLI :**

La conférence annuelle des Présidents de CLI aura lieu le 10 décembre 2003. Une délégation de la SEIVA participera à cette réunion. Ce sont des moments importants pour la vie des Commissions Locales.

➤ **Conférence annuelle de GMF à Poitiers :**

LA SEIVA a été sollicitée le 13 et 14 novembre pour aller participer à la conférence annuelle de la GMF à Poitiers. C'est international. Il serait bien qu'un des membres de la SEIVA puisse y assister pour voir ce qui peut se dire dans d'autres pays. C'est intéressant car la GMF regroupe un ensemble de municipalités internationales qui ont des relations avec le monde nucléaire.

**6. QUESTIONS DIVERSES :**

➤ **Assemblée générale :**

La prochaine assemblée générale plénière aura lieu le vendredi 5 décembre 2003 à 14h30 à Poiseul la Grange.

M. NIQUET clôt cette séance et remercie les membres de leur participation à cette assemblée.

~~~~~

Le présent compte-rendu est approuvé par l'assemblée générale du 5 décembre 2003 et visé par le Président.